ACADÉMIE D'AMIENS — Circonscription Pont-Sainte-Maxence

STRUCTURE PÉDAGOGIQUE POUR L'ANNÉE 2023 / 2024

ÉCOLE Mat. / Elém. / Prim. Nom : COMMUNE : DIRECTEUR :

Adjoint assurant l'intérim en cas d'absence : **N° de tél. mobile du directeur :**

Document à transmettre à l'IEN au plus tard deux semaines après la rentrée (utiliser deux tableaux si besoin).

Classe	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	dont ULIS	Total	NOM Prénom enseignant	Quotité	Jour en classe[1]	Dir	TRS	PES/T1/T2[2]	Rased ZIL
CE1-CE2						15	10				***25***	*PATOV Éric*	*100%*	*LM*	*x*			
												MICHEL Rose	*50%*	*JV*			*PES*	
TOTAL																		

Date : Signature :

1- Dans le cas de temps partiel ou de décharge, écrire l'initiale des jours de prise en charge des élèves par l'enseignant. Annoter au dos de cette fiche les cas particuliers.

2-PES : Professeur des **É**coles **S**tagiaire.